

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 34

Artikel: Treboux : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant trois siècles, les rois de France (de Charles VIII à Louis XVI) eurent auprès d'eux une compagnie de Suisses, qu'on appelait les Cents-Suisses de la garde du corps. Les dimanches et fêtes, les Cent-Suisses portaient le costume suivant : toque de velours noir avec une plume blanche d'où s'élevait une coquarde à quatre brins de la même couleur, fraise à dentelles, habits taillardés en taffetas incarnat, blanc et bleu ; épée dont la garde, très grosse et dorée, était attachée à un porte-épée à l'antique, bordé de franges ; jarrettières bleues et rouges, rosettes de pareilles couleurs sur les souliers, et cesaque appelée brandebourg, garnie de boutons à queue rouges et blancs ; le tout de la livrée du roi.

Ils tenaient d'une main une hallebarde et de l'autre une grosse canne à pomme d'argent.

Les Suisses ont longtemps servi la France et presque toujours ils ont été près du trône. Quand ces fidèles serviteurs devenaient vieux et avaient besoin de repos, on leur donnait une place de gardien dans un des châteaux royaux. En terminant ainsi leur carrière, ils ne devenaient ni gardiens, ni huissiers, ni portiers, ils restaient ce qu'ils avaient toujours été, des *Suisses*. Ce nom s'est transmis d'âge en âge à tous ceux qui ont occupé le même poste ou rempli les mêmes fonctions.

C'est depuis que les Suisses ont ainsi donné leur nom aux fonctions qu'ils ont remplies, qu'ont voit dans bon nombre de châteaux des Suisses qui sont Français, Italiens ou Allemands. Le mot est si bien consacré aujourd'hui pour désigner un concierge de haut parage, qu'on dit le plus naturellement du monde : *Votre Suisse est Anglais*.

Il n'est pas sans intérêt de comparer le service télégraphique suisse entre les années 1867 et 1868. On sait que depuis le 1^{er} janvier 1868, le prix des dépêches a été réduit de moitié, c'est-à-dire qu'il a été abaissé à 50 centimes ; cette mesure, on le comprend, devait avoir pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre des dépêches ; mais, aux yeux de beaucoup de gens, il devait amener une diminution considérable dans les recettes. Laissons parler les faits, toujours plus éloquents que les raisonnements *à priori*.

Voici les chiffres qui se rapportent aux sept premiers mois des années 1867 et 1868, soit de janvier à juillet inclusivement :

	1867	1868
Nombre de dépêches internes	426,403	846,415
» » internation.	170,428	184,031
Total des dépêches	596,831	1,030,446

Le nombre des dépêches internes, celles sur lesquelles la réduction de prix a eu le plus d'influence, a donc presque exactement doublé.

Voici maintenant l'état des recettes :

	1867	1868
Fr.	479,055 13	Fr. 470,228 34

Ainsi, dès les premiers mois de la réduction du tarif des dépêches, les recettes ont très sensiblement atteint le chiffre que produisaient les dépêches à

1 fr. ; il n'est même pas douteux qu'à la fin de l'année courante l'équilibre sera complètement rétabli.

La mesure prise par les autorités fédérales a donc eu pour résultat de faciliter considérablement au public l'usage du télégraphe, et cela sans mettre en souffrance la caisse fédérale. C'est un fait à enregistrer à la suite d'une foule d'autres analogues, et qui montre que toujours un abaissement de prix produit un accroissement de consommation tel qu'il y a bénéfice plus grand, et pour le producteur et pour le consommateur. S. C.

TREBOUX

7

— Faites donc, marquis, une traite sur un de vos fermiers.

— C'est cela ; endossée par le comité de salut public. Du reste, voulez-vous des nouvelles : j'ai reçu une lettre de du Rosoy ; il dit qu'il s'est fait présenter à Monsieur, à Vérone, et qu'il y va tous les soirs.

— Ce du Rosoy, qui est-il ?

— Le petit-fils d'un procureur au Châtelet, enrichi par le Mississipi.

— Le pauvre homme ! que ne demande-t-il un évêché ? Ah ! comment fera-t-on, quand les choses reviendront, pour dé mêler cette cohue ? Sa Majesté n'y songe pas assez en s'entourant de toute espèce de gens.

— Que voulez-vous ? il faut se servir de ceux qu'on a, quitte à les renvoyer ensuite dans leur boutique. »

Un moment après, la société était réunie. M. Necker avait paru, avec cette figure sérieuse, un peu solennelle, que les Français lui ont reprochée sous le nom de morgue républicaine. C'est à peine si les courtisans pardonnaient à un étranger, à un homme sans titre, d'avoir mis de l'ordre dans leurs affaires bouleversées par des ministres imprudents. Mais ils l'accusaient surtout de n'avoir pas arrêté la marche de la révolution. Quel est le génie à qui un pareil pouvoir ait été donné ? Cependant, comme il était le maître de la maison, on conçoit qu'on ne prenait pas ce moment pour lui adresser ces reproches. M^{me} de Staël, debout au milieu d'un groupe, commençait une discussion. Auprès d'elle, la conversation devenait toujours animée. Chacun rassemblait ses forces pour se montrer spirituel, pour donner à sa phrase une expression vive, originale, paradoxale même à défaut de mieux. La maîtresse de la maison agitait, en parlant, une petite branche verte dont le mouvement s'accélérait et se ralentissait avec ses pensées. Sa taille un peu forte, sa parole qui n'avait rien de timide, son attitude portaient plus l'empreinte de l'inspiration et du génie que de la grâce féminine.

Dans le salon se trouvaient les deux personnes que nous avons vues sur le bord du lac. C'étaient la femme et la fille d'un employé du ministère des finances qui s'étaient rapprochées de leur ancien protecteur M. Necker. M^{me} de Staël était allée les chercher dans leur logement et les avait amenées au château. Leur contenance un peu embarrassée semblait dire qu'elles étaient étrangères à la société au milieu de laquelle elles se trouvaient isolées ; car les distinctions de rang, protestant contre le décret qui les avait anéanties, s'étaient relevées avec hauteur dans l'exil. L'attitude sérieuse des deux dames du tiers état, qui paraissaient seules avoir compris leur position, contrastait avec l'agitation de l'assemblée.

« Qui sont donc ces deux dames là-bas qui se tiennent serrées comme des colombes ? dit une ci-devant marquise à la personne à côté d'elle.

— C'est la femme et la fille d'un ancien employé de M. Necker.

— Quoi ! des Françaises ! je n'avais pas douté un moment que ce ne fussent des dames de Coppet. La petite n'est pas mal ; elle a une mine intéressante ; je parie qu'elle rêve à quelque jeune commis qu'elle a laissé à Paris. »

M^{me} de Staël n'oubliait pas ses protégées, elle se rapprochait d'elles, leur adressait quelques mots, puis retournait à l'entretien commencé.

On demandait à l'un des assistants l'explication d'un mot qu'il venait de laisser échapper. Il avait dit qu'il fallait des talents éminents pour se placer au premier rang parmi les Jacobins.

« J'ai affirmé, répondait un homme aux cheveux d'un blond ardent, et dont l'élocution ne semblait pas facile, mais qui s'animait en parlant et qui s'amusait à faire de l'opposition en société en attendant d'en faire une plus sérieuse ailleurs; j'ai affirmé que, dans ce moment où la lice est ouverte à tous les concurrents, il faut de grands talents pour sortir de la foule. J'ai dit des talents; je n'ai pas dit qu'ils fussent de la meilleure espèce pour devenir un grand seigneur jacobin, un Danton, un Robespierre.

— Un grand seigneur jacobin! Ah! le mot est charmant; oui, un Montmorency de la guillotine.

— L'expression est juste, s'écria une des dames. Peu de jours avant de quitter Paris, il n'y a pas plus d'un mois de cela, comme je cheminai, tout occupée des papiers qu'il me fallait pour la route, la personne qui m'accompagnait me poussa tout à coup, disant à demi-voix: « *Tenez, voilà Robespierre, n'ayez pas l'air de le remarquer.* » Au même moment, il passa si près de moi que j'aurais pu le toucher. Il n'y avait absolument rien dans l'extérieur de cet homme qui méritât l'attention; on n'avait pas même l'air de le reconnaître, quoique dans le fait on se gardât bien de le coudoyer.

« Vous ne sauriez croire l'impression que ce mot *voilà Robespierre* me fit; je me sentis tremblante. Il y avait comme une trace de sang, comme une odeur de mort sur ses pas; l'entrée la plus pompeuse d'un roi à la tête de ses escadrons parlerait moins à l'imagination que cet individu traversant la rue.

— Il n'est pas douteux, dit M^{me} de Staël reprenant la discussion, qu'il n'y ait dans l'élément démocratique et dans l'absence de barrières élevées par la société, une latitude, un espace qui laisse à chaque individu toute sa valeur, tout son élan. Les hommes y sont plus eux-mêmes que sous tout autre régime. Mais, en disant cela, je sens que je fais une amère critique de la nature humaine, puisqu'on a donné à ces forces une si déplorable issue. Hâtons-nous de reconnaître que c'est une exception. Athènes, la ville la plus cultivée qui ait jamais existé, était une démocratie.

— Je crois me rappeler, madame, que vous avez toujours aimé les révolutions.

— Je l'avouerai dès que nous serons d'accord sur le sens du mot. Si nous parlons du changement à un système usé, et non de massacres organisés, j'en conviens. On vit davantage, on vit réellement dans ces moments de surexcitation. L'âme a besoin d'émotions pour échapper à la monotonie de la vie.

— Mais alors pourquoi venir ici, madame? Ces bons Suisses me semblent bien incapables d'une action aussi noire qu'une révolution.

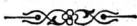
— Aussi n'ai-je quitté qu'au dernier moment.

— L'intérêt actuel ne vous semble-t-il pas cependant un peu trop vif?

— Qui en doute? mais rappelez-vous l'entraînement des premiers mois de la Constituante. Que d'espérances, quel mouvement, quelle alternative de joie et de crainte! Chaque jour un nouveau sujet à débattre, un nouvel incident, une discussion inattendue.

— Votre salon, madame, était une seconde assemblée nationale; le vainqueur y obtenait un nouveau triomphe, le vaincu y cherchait une fiche de consolation.

(A suivre.)



Parmi les nombreuses annonces de l'*Estafette* et de la *Feuille d'avis* de Lausanne, il en est une qu'on n'a peut-être pas assez remarquée; c'est celle de l'*Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc, paraissant par livraisons à 10 centimes, à la librairie de M. Tarin, rue de Bourg, à Lausanne.

La facilité de se procurer ce magnifique ouvrage

illustré, par deux livraisons chaque semaine, est une occasion tout exceptionnelle.

L'ouvrage de Louis Blanc est sans contredit un des meilleurs qui aient été publiés sur cette mémorable époque; celui qui contient peut-être le plus de consciencieuses recherches et qui indique le plus de sources. Le style en est très attrayant; il y beaucoup de vigueur dans le récit et l'on y trouve presque à chaque page des tableaux palpitants d'intérêt et de vérité.

De superbes gravures, qui sont au nombre de quatre dans chaque livraison de 8 pages, animent d'autant plus la lecture de l'ouvrage qu'il est, dans ce grand drame de la révolution de 1793, des scènes qu'on chercherait en vain à se représenter si le crayon de l'artiste ne les avait pas mises sous nos yeux.

Nous ne pouvons que recommander vivement cette belle publication, mise à la portée de toutes les bourses, par les conditions avantageuses auxquelles on peut se la procurer. L. M.



C'est un jour de tir cantonal. A Morges, une troupe pimpante de demoiselles de village s'embarquent sur le *Léman*. Quelques parents, vêtus en bonne grisette, les suivent de loin. Bientôt cependant arrive le moment de prendre les billets; et l'on peut s'apercevoir que plus d'un chef de famille a gardé le porte-monnaie. L'une des dulcinées s'approche de son père et lui dit presque à l'oreille: « Tu prendras un billet pour moi, mais sur le bateau tu n'iras pas m'appeler ta fille, tu me diras *mademoiselle*, et moi je ne te dirai pas *papa*. » Le père, fidèle à ces instructions, demande un billet pour lui et un pour *mademoiselle*, le lui remet, et depuis ce moment ils paraissent tout à fait étrangers l'un à l'autre.

Une autre demoiselle avait aussi fait la leçon à sa mère, qui demande pareillement « un billet pour *cette demoiselle* et un pour moi. » Les billets reçus, elles ne se connaissent plus.

Au moment de débarquer à Ouchy, la bonne femme portait à la main un panier qui, mal retenu par une ficelle, roule à terre et menace de passer au lac. Le batelier l'arrête du pied disant:

— En voilà un qui est bien pressé, — encore un peu...

— Eh, pourquoi ne le retiens-tu pas! dit vivement la mère à sa fille, oubliant le décorum à la vue du danger que courait sa corbeille.

— Madame! est-ce que j'ai vu votre panier! reprend froidement celle-ci, bien que la corbeille soit tombée à ses pieds.

Et la bonne mère, interdite d'avoir pu oublier le mot d'ordre, s'achemine piteusement vers la capitale, en suivant de loin ces demoiselles.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.